

REPUBLIQUE FRANCAISE

REÇU

le

18 AVR. 2013

PREFECTURE de la Hte-GARONNE

SMEAT

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE DES FINANCES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2013

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.15 A1 - Présentation croisée par fonction

p.17 A1.1 - Détail par fonction - Fonctionnement (+10000 hab)

p.18 A1.2 - Détail par fonction - Investissement (+10000 hab)

A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs

A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes

A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux

A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier

A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.4 - Etat des autres engagements donnés

B1.5 - Etat des engagements reçus

B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.19 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales (N-2) (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3;
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2012 après le vote du compte administratif 2012.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT (1)

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	771 412,00	771 412,00

+ + +

R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
O			
R			
T			
S			

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	771 412,00	771 412,00
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT (1)

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	10 154,00	10 154,00

+ + +

R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
O			
R			
T			
S			

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 154,00	10 154,00
---	------------------	------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	781 566,00	781 566,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	648 633,63	0,00	501 391,00	501 391,00	501 391,00
012	Charges de personnel	200 000,00	0,00	123 864,00	123 864,00	123 864,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	149 946,00	0,00	136 203,00	136 203,00	136 203,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		998 579,63	0,00	761 458,00	761 458,00	761 458,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		998 579,63	0,00	761 458,00	761 458,00	761 458,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	11 471,53		9 954,00	9 954,00	9 954,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 471,53		9 954,00	9 954,00	9 954,00
TOTAL		1 010 051,16	0,00	771 412,00	771 412,00	771 412,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	771 412,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	923 208,00	0,00	768 312,00	768 312,00	768 312,00
75	Autres produits gestion courante	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
013	Atténuations de charges	3 100,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes de gestion courante		926 408,00	0,00	771 412,00	771 412,00	771 412,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		926 408,00	0,00	771 412,00	771 412,00	771 412,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		926 408,00	0,00	771 412,00	771 412,00	771 412,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	771 412,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	9 954,00
--	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A9 - Détail des opérations pour compte de tiers).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 272,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 099,27	0,00	7 954,00	7 954,00	7 954,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		42 371,27	0,00	10 154,00	10 154,00	10 154,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		42 371,27	0,00	10 154,00	10 154,00	10 154,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		42 371,27	0,00	10 154,00	10 154,00	10 154,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 154,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
021	Virement de la section de fonct. (5)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	11 471,53		9 954,00	9 954,00	9 954,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 471,53		9 954,00	9 954,00	9 954,00
TOTAL		11 671,53	0,00	10 154,00	10 154,00	10 154,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 154,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 954,00
---	-----------------

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	501 391,00		501 391,00
012	Charges de personnel	123 864,00		123 864,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	136 203,00		136 203,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	9 954,00	9 954,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	761 458,00	9 954,00	771 412,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	771 412,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 200,00	0,00	2 200,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 954,00	0,00	7 954,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	10 154,00	0,00	10 154,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 154,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	768 312,00		768 312,00
75	Autres produits gestion courante	100,00		100,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	771 412,00	0,00	771 412,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	771 412,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	200,00	0,00	200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		9 954,00	9 954,00
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	200,00	9 954,00	10 154,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 154,00
---	------------------

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
011	Charges à caractère général	648 633,63	501 391,00	501 391,00
60612	Energie-électricité	1 600,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	500,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	1 800,00	1 800,00
611	Contrats prestatai° services	15 725,00	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	14 940,00	6 500,00	6 500,00
6135	Locations mobilières	6 901,63	3 500,00	3 500,00
614	Charges loc. et de copropriété	6 000,00	3 000,00	3 000,00
61522	Entretien de bâtiments	700,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant		600,00	600,00
616	Primes d'assurances	800,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	500,00	500,00
6182	Doc. générale et Technique	200,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organ.form.		500,00	500,00
6185	Frais de colloques,séminaires	4 651,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	500,00	500,00
6225	Indemn. comptable,régisseur (5)	400,00	400,00	400,00
6227	Frais d'actes,de contentieux (5)	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6231	Annonces et insertions (5)	20 000,00	0,00	0,00
6237	Publications (5)	59 000,00	32 000,00	32 000,00
6256	Missions (5)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions (5)	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement (5)	7 000,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunication (5)	5 100,00	2 491,00	2 491,00
6281	Concours divers (cotisations) (5)	447 000,00	407 500,00	407 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux (5)	2 616,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel	200 000,00	123 864,00	123 864,00
6332	Cotisations au FNAL	75,00	100,00	100,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6338	Autres impôts & taxes	300,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale (PT)	98 875,00	40 000,00	40 000,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	6 750,00	4 000,00	4 000,00
64118	Autres indemnités (PT)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
64131	Rémunération	18 200,00	18 000,00	18 000,00
64138	Autres indemnités	8 800,00	7 000,00	7 000,00
6417	Rémunération des apprentis	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 500,00	12 000,00	12 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	14 305,00	14 000,00	14 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	9 000,00	3 500,00	3 500,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	75,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	320,00	0,00	0,00
6474	Versements autres oeuvres soc	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail	225,00	264,00	264,00
64832	Fonds de compensation CPA	75,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	2 000,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	149 946,00	136 203,00	136 203,00
6532	Frais de mission élus	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	134 203,00	134 203,00	134 203,00
6573	Subv. fonct° aux organ. publics	1 000,00	0,00	0,00
65735	Groupements de collectivités	9 743,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 000,00	0,00	0,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		998 579,63	761 458,00	761 458,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(7)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		998 579,63	761 458,00	761 458,00
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (8)	11 471,53	9 954,00	9 954,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	11 471,53	9 954,00	9 954,00
Total des prélèvements issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement		11 471,53	9 954,00	9 954,00
043	Op. ordre intérieur de section (11)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 471,53	9 954,00	9 954,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 010 051,16	771 412,00	771 412,00

+	RESTES A REALISER 2012 (12)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	771 412,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;
(6) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(10) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(11) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
013	Atténuations de charges	3 100,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	100,00	1 500,00	1 500,00
6479	Remb. autres charges sociales	3 000,00	1 500,00	1 500,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	923 208,00	768 312,00	768 312,00
746	DGD	20 000,00	0,00	0,00
7474	Subventions communes		13 029,00	13 029,00
74741	Particip. des communes du GFP	12 691,00	0,00	0,00
7475	Groupements de collectivités		680 283,00	680 283,00
74751	Particip du GFP de rattachement	673 766,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire fonds struc	216 751,00	75 000,00	75 000,00
75	Autres produits gestion courante	100,00	100,00	100,00
75	Autres prod. de gest° courante		100,00	100,00
758	Prod. divers de gest° courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		926 408,00	771 412,00	771 412,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		926 408,00	771 412,00	771 412,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		926 408,00	771 412,00	771 412,00

+	RESTES A REALISER 2012 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	771 412,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	30 272,00	2 200,00	2 200,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	25 272,00	1 200,00	1 200,00
205	Concessions et droits simil.	5 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 099,27	7 954,00	7 954,00
2182	Matériel de transport	7 099,27	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	5 000,00	7 954,00	7 954,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		42 371,27	10 154,00	10 154,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		42 371,27	10 154,00	10 154,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		42 371,27	10 154,00	10 154,00

RESTES A REALISER 2012 (11)	0,00
+	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
+	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 154,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Voir état III-B3 pour le détail des opérations d'équipement
(6) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;
(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
10	Dotations Fonds divers Réserves	200,00	200,00	200,00
10222	FCTVA	200,00	200,00	200,00
Total des recettes financières		200,00	200,00	200,00
TOTAL RECETTES REELLES		200,00	200,00	200,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)	11 471,53	9 954,00	9 954,00
2802	Frais documents d'urbanisme	7 390,00	4 954,00	4 954,00
2805	Concessions & droits similai.	482,22	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau informatique	3 599,31	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		11 471,53	9 954,00	9 954,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		11 471,53	9 954,00	9 954,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		11 671,53	10 154,00	10 154,00

+	RESTES A REALISER 2012 (10)	0,00
+	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 154,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) Cf. I - B - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	B 0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	D 0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	
IV	A1

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	----------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		9 954,00	761 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	771 412,00
Dépenses de l'exercice		9 954,00	761 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	771 412,00
011	Charges à caractère général	0,00	501 391,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 391,00
012	Charges de personnel	0,00	123 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 864,00
042	Opérations d'ordre entre section	9 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 954,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	136 203,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 203,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (3)		0,00	771 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	771 412,00
Recettes de l'exercice		0,00	771 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	771 412,00
013	Atténuations de charges	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
74	Dotations et participations	0,00	768 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	768 312,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	-9 954,00	9 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		0,00	10 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
Dépenses de l'exercice		0,00	10 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 954,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, en- vironne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
INVESTISSEMENT													
RECETTES (3)		9 954,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
	Recettes de l'exercice	9 954,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 154,00
	040 Opérations d'ordre entre section	9 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 954,00
	10 Dotations Fonds divers Réserves	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	9 954,00	-9 954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SMEAT SMEAT	BP	2013
Code INSEE		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A11

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	9 954,00	761 458,00	771 412,00
011 Charges à caractère général	0,00	501 391,00	501 391,00
012 Charges de personnel	0,00	123 864,00	123 864,00
65 Autres charges gestion courante	0,00	136 203,00	136 203,00
042 Opérations d'ordre entre section	9 954,00	0,00	9 954,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	771 412,00	771 412,00
74 Dotations et participations	0,00	768 312,00	768 312,00
75 Autres produits gestion courante	0,00	100,00	100,00
013 Atténuations de charges	0,00	3 000,00	3 000,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A12
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

CHAPITRES	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	10 154,00	10 154,00
Non individualisées en opérations	10 154,00	10 154,00
20 Immobilisations incorporelles	2 200,00	2 200,00
21 Immobilisations corporelles	7 954,00	7 954,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP	2013
------------	----------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le 1^{er} Vice Président
 A Toulouse, le 10 avril 2013
 Le

Nombre de membres en exercice : 68
 Nombre de membres présents : 35
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES : Pour : 40
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Date de convocation : 4/04/13

Délibéré par le Comité, réuni en session ordinaire
 A Toulouse, le 10 avril 2013

Les membres du Comité Syndical

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le